

Edgar MORIN
LE MONDE MODERNE ET LA QUESTION JUIVE
Seuil, collection « non conforme », Paris, 2006

Publié en 2006, les événements postérieurs ne lui font pas perdre son intérêt. Il est seulement possible de constater que rien ne s'est arrangé depuis, bien au contraire. Les forces antagonistes décrites se sont encore plus rigidifiées et la situation d'escalade s'est encore amplifiée avec les aveuglements qui l'alimentent.

Edgar Morin reste fidèle à sa lecture de la complexité qui repose sur un principe finalement simple : toute relation est à la fois, en même temps, antagoniste et complémentaire et peut donc pencher d'un côté ou de l'autre, ou maintenir un équilibre acceptable de l'un et de l'autre. L'antagonisme peut même prendre la forme d'une complémentarité rigide dominant/dominé, Fort/faible, Guerre traditionnelle/guerre asymétrique, la relation étant alors à sa manière les deux à la fois dans une tension maximum. Et cette tension se trouve à la fois chez chacun et dans la société.

Mais il va aussi plus loin que cette lecture somme toute classique des situations conflictuelles dans lesquelles tout ce que fait l'un justifie ce que fait l'autre, chacun ne faisant que « répondre » aux injustices qu'il subit. De chaque côté la liste sélective est longue et consistante. Mais là, Edgar Morin nous propose de comprendre le statut spécial des juifs au cours de l'histoire longue et introduit une idée, et une appellation, que je rencontre là pour la première fois.

Reparcourant l'histoire sur le temps long, il distingue l'antijudaïsme chrétien (qui fait des juifs le peuple déicide, le peuple élu qui s'isole du reste de la communauté humaine) de l'antisémitisme raciste, né au XIX^e siècle et développé par le nazisme et de l'anti-israélisme qui s'est développé depuis 1948.

Il distingue aussi entre les juifs traditionalistes religieux, partisans aujourd'hui du grand Israël (autrefois opposés à sa création au nom du destin juif se confondant avec la diaspora) et les juifs historiquement toujours plus ou moins intégrés dans la culture de leur pays d'accueil. Pour lui, il y a eu des marranes « sincères » dans l'Espagne et le Portugal, c'est-à-dire des hybrides juifs et gentils, des « *judéo-gentils* ». Dans tous les pays où ils avaient émigré des juifs se sont plus ou moins ouverts à la culture du pays d'accueil, au point de se croire parfois suffisamment intégrés pour être à l'abri de toute discrimination. Juifs-allemands et juifs-français se sont ainsi combattus pendant la première guerre mondiale comme citoyens de chacun de ces pays. Si nous y réfléchissons, ne sommes-nous pas en majorité les enfants hybrides de deux patrimoines génétiques, de deux cultures, celles d'un père et d'une mère qui, pour être proches, n'en sont pas moins souvent différentes ?

Cette complexité d'une insertion-séparation rappelle un universalisme de l'humain qui s'oppose à un nationalisme étroit. Si l'état d'Israël devient un état comme les autres, s'isolant de la commune humanité, les juifs perdent ce qui en faisait leur richesse, leur caractéristique principale diffusée par la philosophie des lumières : l'universalisme, réduit à droite à la mondialisation capitaliste et à gauche à l'internationale des travailleurs, deux manières de réintroduire une conflictualité irréductible.

Edgar Morin décrit le cercle vicieux qui nourrit les antagonismes. L'antisémitisme justifie la défense d'Israël qui, par ses excès et sa non reconnaissance des souffrances imposées aux palestiniens, nourrit l'antisémitisme. Quel paradoxe que la fierté retrouvée conduise un gouvernement israélien à faire subir ce qu'ils ont eux-mêmes subi historiquement sans être capable de le reconnaître ! Mais Edgar Morin me semble-t-il néglige que face aux partisans du Grand Israël il y a ceux d'une Palestine de la mer au Jourdain, débarrassée des juifs avec le même absolutisme. Un blocage qui repose sur le mythe d'« une terre sans hommes pour des hommes sans terre », alors que, dès les années 1910-1920, des juifs s'étaient implantés en Palestine en achetant des terres. Il aura fallu l'horreur de la Shoah pour décider en 1948 la création par l'ONU de l'État d'Israël, avec une répartition des terres, mise en place par l'autorité anglaise, qui est depuis toujours contestée violemment par les uns comme par les autres.